



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : enseignement supérieur

Question écrite n° 3517

Texte de la question

M. Andre-Maurice Pihouee souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les previsions restrictives de dotation en emplois d'ingenieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de services (I.A.T.O.S.). Ces previsions a la baisse auront, il lui semble, des consequencxes facheuses pour l'universite, en particulier pour celle de son departement (La Reunion) qui accueille pres de 7 000 etudiants et qui, selon les dernieres estimations devrait en recevoir pres de 12 000 a l'horizon 2000. C'est pourquoi, il serait prejudiciable de ne pas reviser a la hausse ces dotations. Il en va de la qualite de notre enseignement supérieur. Il lui demande donc quelles vont etre les decisions envisagees par la ministere pour parer a cet etat de fait.

Texte de la réponse

La realisation du contrat quadriennal qui vient a echeance cette annee a permis a l'universite de la Reunion d'ameliorer sensiblement sa situation. Neanmoins, le deficit en personnel IATOS subsiste. C'est pourquoi, sans attendre la dotation 1994 et pour repondre aux preoccupations d'une universite en pleine expansion, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a decide la creation de trois emplois supplementaires (un ingenieur d'etudes, un attache d'administration scolaire et universitaire et un technicien) qui viendront s'ajouter aux trois emplois deja prevus au budget 1993.

Données clés

Auteur : [M. Pihouée André-Maurice](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3517

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1963

Réponse publiée le : 3 janvier 1994, page 46